
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 20 juin 2012

Résolution: CE12 1039

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de décréter l'imposition d'une réserve pour fins publiques sur le lot 1 163 631 du cadastre du Québec (9091-9191 boulevard Henri-Bourassa, arrondissement de Saint-Laurent), pour y construire un centre de traitement des matières organiques selon le Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2010-2014 et aux fins de constituer une réserve foncière;
- 2- de mandater le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière pour entreprendre toutes les procédures requises à cette fin;
- 3- de mandater la Direction des stratégies et transactions immobilières d'acquérir, aux meilleurs coûts possibles, de gré à gré ou par voie d'expropriation le site retenu.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1125941002

/cb

Michael APPLEBAUM

Président du comité exécutif

Colette FRASER

Greffière adjointe

(certifié conforme)

Colette FRASER
Greffière adjointe

Signée électroniquement le 6 juillet 2012